

# LE RALLIEMENT DE SAINT-PIERRE-ET- MIQUELON À LA FRANCE LIBRE

24 décembre 1941



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DE LA MEMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES





Le poste émetteur de Saint-Pierre.

Après la signature de l'armistice franco-allemand le 22 juin 1940, la population de Saint-Pierre-et-Miquelon, archipel français de l'Atlantique Nord proche de Terre-Neuve, manifeste très rapidement son hostilité au gouvernement de Vichy. Les îles dépendent alors du gouverneur des Antilles, l'amiral Robert, qui reste fidèle au maréchal Pétain. Une active opposition gaulliste se développe autour des anciens combattants de Saint-Pierre qui demandent le ralliement à la France Libre. Ils tentent en vain d'organiser un plébiscite tout en lançant de nombreux appels au général de Gaulle mais celui-ci est aux prises avec les problèmes du ralliement des territoires africains. De jeunes marins-pêcheurs quittent les îles pour rejoindre les Français libres et continuer la lutte.

Au cours de l'année 1941, le général de Gaulle consulte à deux reprises les Britanniques sur l'opportunité de rallier cette partie de l'Empire : si l'amirauté (commandement supérieur de la marine militaire), inquiète pour la sécurité des convois qui parcourent l'Atlantique, est favorable à cette proposition, le Foreign Office (ministère des affaires étrangères) estime que cela ne peut se faire sans l'accord des Canadiens et des Américains. Les habitants de l'archipel se font cependant de plus en plus pressants. Témoignant que la majorité de la population est gaulliste, ils se plaignent, dans un appel adressé à Londres en novembre 1941, du

brouillage des émissions de la BBC et de la radio de Terre-Neuve et terminent par ces mots : "...nous vous implorons une fois de plus de venir à notre secours".

Le général de Gaulle décide de passer à l'action. Le 24 novembre, l'amiral Muselier, commandant des Forces navales françaises libres, s'embarque pour, officiellement, aller inspecter la division de corvettes françaises basées sous contrôle opérationnel britannique à Terre-Neuve. La nouvelle de l'attaque de Pearl Harbor par les Japonais et l'entrée en guerre des États-Unis incitent les Français libres à agir sans attendre. Dès son arrivée à Saint-Jean de Terre-Neuve, l'amiral demande au général de Gaulle d'obtenir l'accord des Anglais pour procéder au ralliement de l'archipel tandis que lui-même se charge, à Ottawa, d'obtenir celui des Canadiens et des Américains. Ces derniers, ayant promis au gouvernement du maréchal Pétain de maintenir le statu quo dans les territoires français de l'hémisphère occidental, sont favorables à une intervention canadienne destinée à prendre le contrôle de la station radio de Saint-Pierre dont ils craignent qu'elle puisse servir aux sous-marins allemands qui manœuvrent dans l'Atlantique. Ils ne souhaitent donc pas que les Français libres prennent possession de ce territoire et leur refusent, le 17 décembre, l'autorisation d'agir. Le général de Gaulle proteste auprès des Alliés, estimant qu'un débarquement dans une partie de l'Empire ne peut se faire sans une participation française. Le lendemain, il demande à Muselier de procéder au ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon sans en avertir les Alliés.

Le 23 décembre, les trois corvettes *Mimosa*, *Alysse*, *Aconit*, et le sous-marin *Surcouf* appareillent pour, officiellement, effectuer des exercices entre les côtes de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon. Dans la

Alain Savary, le capitaine de frégate Birot et l'amiral Muselier lors de l'opération pour le ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon.





Pigeons  
Painqueurs  
arins





Collection DMPA

Joie populaire le soir du débarquement des Forces françaises libres à Saint-Pierre-et-Miquelon, le 24 décembre 1941.

Le soir, les Français libres débarquent à Saint-Pierre. L'administrateur s'attendant à l'arrivée de bâtiments de Vichy, la surveillance est quelque peu relâchée. L'effet de surprise est complet. Les vingt-cinq hommes qui composent le groupe de débarquement s'emparent des lieux stratégiques. Pas un coup de feu n'est tiré. En moins d'une demi-heure, tout est joué.

Le lendemain, la population est invitée à se prononcer sur le ralliement de l'archipel à la France Libre.



Collection DMPA

Très rapidement, la nouvelle du débarquement se répand en ville. La population accourt sur le port, des drapeaux à croix de Lorraine apparaissent.

Le jour de Noël, l'amiral Muselier nomme son aide de camp, l'enseigne de vaisseau Savary, administrateur provisoire du territoire et annonce aux Alliés qu'il vient de prendre possession de Saint-Pierre-et-Miquelon au nom du général de Gaulle. La réaction du gouvernement américain est immédiate. Le secrétaire d'État Cordell Hull dénonce dans un communiqué cinglant l'intervention des "soi-disant Français libres" qui va à l'encontre des accords passés entre les États-Unis et le gouvernement de Vichy. Pour donner une légitimité à la décision du général de Gaulle et convaincre ainsi l'opinion publique américaine, un vote est organisé le jour même. Les habitants de Saint-Pierre se prononcent comme suit : pour la France Libre, 650 voix ; pour la collaboration avec les puissances de l'Axe, 11 voix ; bulletins blancs ou nuls, 140. Pour l'ensemble de l'archipel, les résultats sont respectivement de 783 "pour", 14 "contre" et 215 nuls. Ce plébiscite confirme la volonté des habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon de rejoindre les rangs des gaullistes.



Collection DMIPA

Défilé des volontaires de Saint-Pierre-et-Miquelon engagés dans les Forces françaises libres.

"L'affaire" de Saint-Pierre-et-Miquelon va marquer durablement les relations entre la France Libre et les États-Unis. Elle est le point de départ d'une série de heurts qui, tout au long de l'année suivante, vont entretenir la méfiance entre Roosevelt et le général de Gaulle. Elle témoigne également du souci d'indépendance qui caractérise chacune des décisions prises par ce dernier pour tout ce qui touche aux intérêts de la France.

## Saint-Pierre-et-Miquelon :

D'une superficie de 242 km<sup>2</sup> et actuellement habité par plus de 6 000 personnes, Saint-Pierre-et-Miquelon se compose des îles Saint-Pierre, Langlade (ou Petite Miquelon) et Miquelon ainsi que de plusieurs îlots : île du Grand Colombier, île aux Vainqueurs, île aux Marins, île aux Pigeons. Ces îles plates, quotidiennement érodées par le vent, aux côtes déchirées baignées par le Labrador, sont situées dans une région froide et humide : au cours de l'hiver, long et enneigé, la température descend parfois jusqu'à  $-14^{\circ}\text{C}$  ; l'été, elle ne dépasse pas  $20^{\circ}\text{C}$ .

Découvert par le Portugais José Alvarez Faguendez en 1520, l'archipel est baptisé de son nom actuel par le Français Jacques Cartier en 1536. Il est régulièrement habité depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Saint-Pierre-et-Miquelon est donné aux Anglais par le traité qui scelle la paix d'Utrecht en 1713, avant d'être rendu à la France par le traité de Paris en 1763. Ce territoire devient un enjeu entre Français et Britanniques, passant plusieurs fois sous domination des uns puis des autres, pour être définitivement rendu à la France à la suite du second traité de Paris en 1815. En 1940, il dépend du gouvernement des Antilles, fidèle à Vichy, avant de rallier la France Libre, au cours du mois de décembre 1941. De colonie, Saint-Pierre-et-Miquelon devient territoire d'outre-mer en 1946, avant d'obtenir le statut de département d'outre-mer en 1976, puis celui de collectivité territoriale en 1985.

Vue actuelle de la ville de Saint-Pierre.







Collection du musée de l'Ordre de la Libération

Le lieutenant de vaisseau Savary.

Alain Savary (Alger 25 avril 1918 – Paris 17 février 1988) :

Après des études secondaires menées à Paris, Alain Savary obtient une licence de droit et un diplôme de Sciences politiques puis intègre l'École du commissariat de la marine.

Il effectue la campagne de France dans le corps des commissaires avant de rejoindre l'Angleterre où, le 8 août 1940, il s'engage dans les Forces navales françaises libres (FNFL). Avec le grade d'enseigne de vaisseau, il devient l'aide de camp de l'amiral Muselier, commandant des FNFL. Après le ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon, celui-ci le nomme gouverneur de ce territoire, avec le grade de lieutenant de vaisseau. En juin 1943, il rejoint en Tripolitaine, d'abord à l'état-major puis comme commandant du 2<sup>e</sup> escadron, le 1<sup>er</sup> régiment de Fusiliers marins, qui devient un régiment blindé de reconnaissance intégré à la 1<sup>re</sup> division française libre. Il participe, au sein de son unité, à la campagne d'Italie, au débarquement de Provence et à la libération du territoire national avant d'être nommé, en octobre 1944, à l'Assemblée consultative provisoire pour y représenter les Compagnons de la Libération.

En 1945, il est mis à la disposition du ministère de l'intérieur et entame alors une carrière de haut fonctionnaire et d'homme politique. Secrétaire général du commissariat aux Affaires allemandes et autrichiennes, en 1946, puis conseiller de l'Union française, député de Saint-Pierre-et-Miquelon, secrétaire d'État chargé des affaires marocaines et tunisiennes, il est premier secrétaire du parti socialiste de 1969 à 1971. Député de Haute-Garonne (1973-1981) et président du Conseil régional Midi-Pyrénées (1974-1981), il est ministre de l'éducation nationale de 1981 à 1984.

Alain Savary était officier de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 (avec trois citations), médaillé de la Résistance et titulaire de la Silver Star (États-Unis).



Collection Michel Briand & fils

Le *Surcouf* à Saint-Pierre, décembre 1941.

- |                   |   |
|-------------------|---|
| 22 juin 1940      | Signature de l'armistice franco-allemand à Rethondes.   |
| 28 juin 1940      | Reconnaissance du général de Gaulle comme chef des Français libres par la Grande-Bretagne.  |
| 2 juillet 1940    | Installation du gouvernement français à Vichy.  |
| 11 juillet 1940   | Promulgation par le maréchal Pétain de l'État français.   |
| 18 juillet 1940   | Ralliement des Nouvelles-Hébrides à la France Libre.  |
| 30 juillet 1940   | Déclaration de La Havane : les États américains posent comme principe que toute possession européenne en Amérique menacée de passer sous souveraineté allemande serait administrée provisoirement par l'un d'entre eux. |
| 7 août 1940       | Accord Churchill-de Gaulle fixant les bases de la France Libre.   |
| 26-31 août 1940   | Ralliement du Tchad, du Cameroun, du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari et de Tahiti à la France Libre.   |
| 2 et 9 sept. 1940 | Ralliement des Établissements français d'Océanie puis des Établissements français de l'Inde à la France Libre.  |
| 23-25 sept. 1940  | Échec, devant Dakar, de la tentative anglo-gaulliste de ralliement de l'Afrique occidentale française à la France Libre.  |
| 24 septembre 1940 | Ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre.  |
| 27 septembre 1940 | Signature du pacte tripartite entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon.  |
| 24 octobre 1940   | Rencontre Pétain-Hitler à Montoire.   |

- 27 octobre 1940 Création à Brazzaville par le général de Gaulle du "Conseil de défense de l'Empire".
- 27 oct.-12 nov. 1940 Occupation du Gabon par les Forces françaises libres.
- 24 décembre 1940 Reconnaissance du "Conseil de défense de l'Empire" par la Grande-Bretagne.
- 22 juin 1941 Invasion allemande de l'URSS (opération "Barbarossa").
- 14 août 1941 Signature par Churchill et Roosevelt de la Charte de l'Atlantique.
- 24 novembre 1941 Départ de l'amiral Muselier pour Terre-Neuve.**
- 7 décembre 1941 Attaque japonaise sur Pearl Harbor ; entrée en guerre des États-Unis.
- 17 décembre 1941 Refus allié de laisser les Français libres intervenir à Saint-Pierre-et-Miquelon.**
- 18 décembre 1941 Ordre du général de Gaulle à l'amiral Muselier de procéder au ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon.**
- 24 décembre 1941 Débarquement des Français libres à Saint-Pierre.**
- 25 décembre 1941 Plébiscite pour le ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France Libre ; nomination de l'enseigne de vaisseau Savary comme administrateur provisoire de l'archipel.**



L'école des mousses de Saint-Pierre.

Collection DMIPA

Pour en savoir plus :

Crémieux-Brilhac Jean-Louis, *La France Libre – De l'appel du 18 juin à la Libération*, 1996.

Guyot-Janin Olivier, *Saint-Pierre-et-Miquelon*, 1986.



Collection Michel Briand & fils

Monument aux morts des deux guerres, 1914-1918  
et 1939-1945, Saint-Pierre.

Ministère de la défense  
Secrétariat général pour l'administration  
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives  
14, rue Saint-Dominique  
00450 ARMÉES

Couverture : dessin DMPA.